

Conditions de Participation au Concours « Jeu Concours la forêt sans fin »

Article 1 – Objet

La société A.W. FABER-CASTELL, SARL au capital de 152 449,02 €, dont le siège social est situé 63, avenue du Général Leclerc - Le Centralis, 92340 Bourg La Reine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 354 083 677 (ci-après « **FABER-CASTELL** ») organise un jeu sans obligation d'achat intitulé «La forêt sans fin» (ci-après le « **Concours**»), uniquement accessible sur le site : <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/>

Le Concours n'est pas parrainé ni géré par *facebook*. Par suite, tous commentaires, questions ou réclamations concernant le Concours devront être adressés à FABER-CASTELL et non à *facebook*. Les informations communiquées par les participants sont fournies à FABER-CASTELL et non à *facebook*.

Article 2 – Date de participation au Concours

Le Concours se déroule du 8 juillet 2019 au 22 juillet 2019 (jusqu'à minuit) inclus, sur le site : <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/>

Article 3 – Conditions de participation

Le Concours est ouvert à toute personne majeure ou mineure (à condition de l'accord de son représentant légal) qui réside en France métropolitaine, à l'exclusion des membres du personnel de FABER-CASTELL, ainsi que de toute personne physique appartenant à une entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Concours. La participation au Concours se fait via le site internet <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/> uniquement. Pour pouvoir participer au Concours, il faut disposer d'un accès à Internet, d'une adresse e-mail et d'une adresse postale.

La participation au Concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement peut entraîner l'annulation automatique de la participation.

Article 4 – Validité de participation

Les informations et coordonnées fournies par le Participant doivent être valides et sincères, sous peine d'exclusion du Concours et, le cas échéant, de perte de la qualité de gagnant.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Concours, afin d'en modifier les résultats ou d'influencer par un moyen automatisé et/ou déloyal la désignation d'un gagnant.

Dans l'hypothèse où un Participant aurait apparemment gagné une dotation en contravention avec le présent règlement son lot ne lui serait pas attribué et resterait propriété de FABER-CASTELL, sans préjudice des

éventuelles poursuites susceptibles d'être intentées à l'encontre du Participant par FABER-CASTELL ou par des tiers.

Une seule participation par personne est acceptée, chaque participant pourra tenter sa chance une seule fois sur le site <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/>.

Article 5 – Le déroulement du Concours

Le Jeu sera réalisé en deux étapes :

- (i) Première étape : le participant est invité à remplir les coordonnées demandées (Nom, prénom, date de naissance, adresse email et adresse postale) et à accepter le règlement du Concours
- (ii) Deuxième étape : le participant peut tenter de tourner la roue 3 fois afin d'essayer de gagner. S'il gagne un message d'information apparaîtra pour le lui annoncer. Sinon, un message d'information apparaîtra pour lui annoncer qu'il a perdu.

Le jeu est accessible sur la plateforme *facebook*, en aucun cas *facebook* ne sera tenu responsable en cas de litige lié au jeu. La promotion n'est ni gérée, ni parrainée par *facebook*. Cette promotion n'est ni gérée, ni parrainée par *facebook*.

Chaque gagnant aura droit à une dotation dans les conditions visées à l'article 6 du présent règlement.

Le présent règlement sera consultable pendant toute la durée du jeu sur le site <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/>.

Article 6 – Les dotations

Cinq cents (500) gagnants seront retenus à l'issue du Concours et gagneront respectivement les dotations suivantes :

Un livret de coloriage animé Wakatoon de taille A5 (contenant 4 coloriages) : « la forêt sans fin » de Faber-Castell (non-vendu dans le commerce), ainsi qu'une boîte de 12 crayons de couleur étui carton « gamme château » d'une valeur unitaire de 3,50€.

Les résultats du Concours seront disponibles sur la page *facebook* et *Instagram* de FABER-CASTELL France. Un post sera notamment publié sur la page *facebook* de FABER-CASTELL France pour annoncer les gagnants.

Les gagnants recevront leur prix au plus tard 30 jours après avoir fourni à FABER-CASTELL leurs coordonnées complètes et exactes. Si le gain devait être retourné faute d'adresse postale valable, le gagnant serait considéré comme ayant renoncé à son gain. Les prix non réclamés par les gagnants seront conservés à leur disposition, au siège de FABER-CASTELL France, pendant une durée d'un mois. Pour les participants mineurs, un accord écrit des représentants légaux sera exigé pour l'envoi des prix.

Les dotations ne sont pas échangeables, ni remboursables et ne pourront en aucun cas faire l'objet du versement de leur valeur en espèces. Il est précisé que FABER-CASTELL ne fournira aucune prestation ni garantie, ni services, les gains consistant uniquement en la remise des lots prévus ci-dessus.

Article 7 – Responsabilité

FABER-CASTELL ne pourra être tenue responsable d'un problème quelconque lié au déroulement du Concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque nature que ce soit.

En cas de force majeure, FABER-CASTELL se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le Concours, notamment en cas d'intervention malveillante extérieure, problème technique ou autre cause hors du contrôle de FABER-CASTELL qui en altérerait et affecterait l'administration, l'équité, l'intégrité ou la conduite. La responsabilité de FABER-CASTELL ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Article 8 – Droit applicable et Litiges

Le règlement de ce Concours est soumis exclusivement à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Concours doivent être formulées par écrit et envoyées à l'adresse de FABER-CASTELL, au plus tard le 22 juillet 2019 (jusqu'à minuit), le cachet de la Poste faisant foi.

Tout litige concernant l'interprétation et /ou l'application du présent règlement fera l'objet d'un règlement amiable. A défaut d'un règlement amiable après une période d'un mois suivant la naissance du litige, ce dernier sera soumis aux juridictions compétentes.

Article 9 – Informations légales

Le site <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/> est édité pour A.W. FABER-CASTELL France. Société à responsabilité limitée au capital de 152 449,02 euros, ayant son siège social au 63 avenue du Général Leclerc – Le Centralis – 92340 Bourg-la-Reine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 354 083 677 – Téléphone : 01 46 15 92 68.

Le site comportant le Concours <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/> est hébergé par la société Grafia SARL 519266076 RCS Bordeaux dont le siège social est situé au 75 bis avenue pasteur 33185 le Haillan, Téléphone +33556350988.

Article 10 – Protection des données à caractère personnel

Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins uniquement de la gestion du Concours et sont destinées à FABER-CASTELL.

Les données personnelles dans le cadre du Concours sont collectées et traitées après que les participants aient donné leur consentement aux fins de participation au Concours, tirage au sort et attribution des dotations. Les données personnelles sont communiquées aux services marketing de A.W. FABER-CASTELL France et à un sous-traitant technique auquel il est fait appel dans le cadre de l'organisation et de l'exécution du Jeu. Les données ne font l'objet d'aucun transfert hors du territoire de l'Union européenne. Les données sont conservées pendant le seul délai nécessaire à l'exécution du Jeu, augmenté des délais légaux relatifs à la preuve de celui-ci.

Dans le cadre de l'inscription et de la participation Concours, le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société A.W. FABER-CASTELL France, dont le Délégué à la Protection des données peut être contacté à l'adresse suivante : A.W. Faber-Castell France – Le Centralis - 63, avenue du Général Leclerc – 92340 Bourg-La-Reine.

Concernant le traitement informatique des données personnelles par FABER-CASTELL, conformément à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des informations le concernant en écrivant à A W FABER-CASTELL, SARL au capital de 152 449,02 €, dont le siège social est situé au 63, avenue du Général Leclerc - Le Centralis, 92340 Bourg La Reine.

Article 11 – Propriété Intellectuelle

L'accès au site <https://concours-faber-castell.fr/laforetsansfin/> vous confère un droit d'usage privé et non exclusif de ce site. Tous les articles, photographies et autres documents sur ce site sont la propriété exclusive de la société A.W. FABER-CASTELL ou sont autorisés par leurs propriétaires, et sont soumis au droit d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle.

Les marques de commerce, logos, personnages (désignés ensemble " Marque ") présents sur ce site Internet appartiennent à la société A.W. FABER-CASTELL. Aucune interprétation ne peut être faite en faveur d'une licence d'utilisation ou d'un quelconque droit d'utiliser la Marque affichée sur le site Internet. L'utilisation frauduleuse de la Marque ou de tout autre contenu du site Internet est totalement interdite.